Conférence des Présidents des RUP,

Session interne,

Kourou, Jeudi 26 Octobre 2017 *(5 minutes)*

Mme la 1ère Vice-Présidente du Conseil Territorial de Guyane,

Messieurs les Présidents,

M. le Maire de Kourou,

Chers collègues,

Bonjour à tous,

Je souhaite avant toute chose remercier le Président Rodolphe ALEXANDRE pour cet accueil chaleureux, particulièrement l'attention portée à la population de Saint-Martin dans ses mots d'ouverture relayés avec beaucoup d'émotions par tous les collègues ici présent, et par la même occasion, saluer son engagement pugnace et indéfectible pour la cause de nos régions ultrapériphériques.

Je tiens tout particulièrement à saluer le travail accompli ces douze derniers mois sous la présidence guyanaise de notre conférence des Présidents de RUP.

Je sais ô combien l'exercice fut difficile ces derniers temps.

Je suis également très sensible aux mots de sympathies suite à la disparition de l'ex Présidente Mme Aline HANSON, d'autant plus, qu'avant d'être présidente, elle était dans mon jeune âge mon institutrice. Je vous remercie.

Chers collègues, je me tourne vers vous tous maintenant pour dire que c'est dans un contexte local difficile que je fais mes premiers pas parmi vous, au sein de cette conférence, un peu moins de huit mois après mon accession à la présidence de la Collectivité de Saint Martin.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'au cours du mois de septembre dernier, l'île de Saint-Martin a été sévèrement impactée par plusieurs phénomènes cycloniques majeurs dont l'ouragan Irma de catégorie 5, le plus puissant de l'histoire.

A ce sujet, je vous remercie tous pour vos mots de soutien et pour vos élans de solidarité… Nous y avons été très sensibles.

Permettez-moi donc, en premier lieu de rappeler la situation critique de mon île, et de rétablir quelques réalités…

Je dirais même quelques *vérités*, car, notamment faute de statistiques de l'INSEE, Saint-Martin, est peu connue. Il en résulte de nombreux clichés, et beaucoup d'idées reçues qui nous empêchent d'avancer.

C'est dans un contexte déjà dégradé que le cyclone IRMA a dévasté l'île, détruisant la majorité des infrastructures.

Le montant total des réparations devrait, *in fine*, avoisiner les 3,5 Mds. €. Près de 95 % des habitations sont impactées et plus des 2/3 des logements sont désormais inhabitables...même si nombre d'entre eux, par la force des choses et parce que les occupants ne savaient où aller, sont encore habités…

Les routes et l'aéroport ont plutôt bien résisté, même s'il faut souligner que ces équipements étaient sous-dimensionnés, car construits à un moment où l'île était quatre fois moins peuplée qu'aujourd'hui. Mais la majorité des infrastructures a énormément souffert : bâtiments publics, réseaux électriques, de téléphonie, systèmes d'alimentation en eau potable.

Encore aujourd'hui, la situation sur ce point n'est pas revenue à la normale, et plus de 25 % des foyers n'ont toujours pas accès à l'eau courante.

Nos retards en infrastructures de base, aujourd'hui plus que jamais, nous handicapent.

J'ajouterais un aspect inquiétant : Saint-Martin s'est vidée d'une partie de ses forces vives. Environ 8 000 personnes auraient quitté l'île. A l'échelle nationale, cela représenterait un exode de plus de 12 millions de Français. Soit la région Ile de France, comme rayée de la carte !!

Travailler sur l'attractivité de Saint-Martin, pour faire revenir, et venir, les talents, constituera donc pour moi une impérieuse nécessité !

A présent, je reviendrai très rapidement sur quelques réalités concernant le territoire, car les faits sont têtus…

- *Saint-Martin est souvent comparée aux autres Antilles*. Petit territoire, singulier et fragile, c'est une Collectivité Outre-Mer de 53 km² (soit la moitié de la superficie de Paris), peuplée à présent d'environ 30 000 habitants (douze fois moins que la Martinique, soixante-dix fois moins que les Canaries…). ***C'est la plus petite des neuf RUP.*** C'est un territoire unique au monde par sa situation géopolitique (l'île est divisée entre une partie française et néerlandaise depuis 1648), située en zone sismique et…cyclonique. Et un exemple parfait, hélas !, de la vulnérabilité des RUP au regard des risques naturels et du changement climatique !

- *On dit que Saint-Martin est un territoire riche (et de riches), n'ayant nullement besoin de la solidarité nationale et européenne* : c'est faux ! :

    - Saint-Martin est la troisième collectivité la plus pauvre de France, après Mayotte et Wallis et Futuna : en 2010, le PIB par habitant y atteignait 47 % de la moyenne hexagonale, moins qu'en Guyane.

- En 2014, le taux de chômage y atteignait 33,6 % de la population active, supérieur de 10 points à celui constaté en Guadeloupe, trois fois la moyenne nationale et près de huit fois le taux constaté à Saint-Barthélemy.

Pour toutes ces raisons, il est indispensable que l'UE prenne des mesures fortes et concrètes pour Saint-Martin, je pense notamment au FSUE, mais aussi à l'abondement des fonds comme le FEDER et le FSE. Il s'agit là d'une urgence vitale.

Mais à moyen terme, mon Territoire revendique l'obtention de Programmes Opérationnels propres, à l'instar des huit autres RUP ; les fonds européens ont vocation à être gérés au plus près des besoins des Saint-Martinois.

Et, reconnaissons-le, il serait logique qu'une Collectivité dotée de l'autonomie, comme Saint-Martin depuis 10 ans, puisse gérer ses fonds de manière autonome !

C'est une question de bon sens, et j'en appelle au soutien des Présidents des RUP dans cette démarche auprès de mon Gouvernement et de la Commission.

En second lieu, je voudrais à mon tour insister, dans la continuité des interventions de mes collègues, et dans la lignée du Mémorandum présenté à la Commission en Mars dernier, sur la nécessaire adaptation du droit européen et des instruments européens aux spécificités des RUP.

- ***Certaines des demandes d'adaptation des politiques et du droit de l'UE formulées par les RUP ont été prises en compte depuis une dizaine d'années.***

Je note quelques avancées « techniques », mais importantes pour le développement de nos régions, comme la préservation du **taux de cofinancement de 85 %** pour les RUP, **susceptible, en vertu des dispositions d'un règlement récent, d'être porté à 95 % dans le cadre de programmes de reconstruction.**

Je me félicite, en outre, de l'accent mis sur la **coopération et l'intégration régionale**.

Il s'agit d'une évolution pertinente et salutaire pour une île comme Saint-Martin, qui est entourée de cinq PTOM : un britannique, un français, et trois néerlandais ! Cette situation appelle une meilleure coordination, dans la zone Caraïbe, entre les projets relevant du FEDER et ceux dépendant du FED.

Enfin, je rappellerai que l'économie des RUP est, *nolens volens*, avant tout structurée par son appartenance à l'Union Européenne, sous réserve des adaptations et dérogations permises par les Traités à l'attention desdites collectivités **en vertu de l'article 349 du Traité de Lisbonne**.

Or, cet article emblématique pour nous a été, fort opportunément, consolidé le 15 Décembre 2015 par un important arrêt de la Cour de Justice de l'UE. Cet arrêt réaffirme clairement la possibilité d'adaptations du droit de l'UE en faveur des RUP dès lors qu'il s'agit de dispositions ou politiques spécifiques.

Nous espérons que la Commission en tirera toutes les conséquences juridiques, économiques et pratiques…
Et il est vrai que des avancées ont déjà été observées ces derniers mois, grâce à la vigilance des élus et des socio-professionnels, et au soutien du Ministère des Outre-mer : révision du RGEC, hausse du contingent fiscal pour le rhum…On ne peut que s'en féliciter.

- ***Mais de nombreuses améliorations restent à mettre en place : la Commission doit mieux prendre en compte les RUP dans ses politiques publiques comme elle s'y est engagée dans ses documents de Juin 2012…et d'Octobre 2017.***

La Commission, en effet, ne manque pas une occasion de déclarer que les RUP font l'objet de toutes ses attentions. **Mais parfois, sur le terrain, concrètement, ces paroles ne sont guère suivies d'effets.**
Tout se passe comme si, après l'impulsion politique et le temps passant, la spécificité de la situation des RUP, qui souffrent de handicaps permanents (*nous sommes à Saint-Martin hélas bien placés pour le savoir !)*, était oubliée, voire occultée…

Il existe notamment, s'agissant des aides publiques, une suspicion permanente et tatillonne, particulièrement stigmatisante. Elle obère notre développement.
Il faut alors, plus que jamais, et plus que les autres, se justifier. Encore et toujours…Et nous perdons du temps. Et à Saint-Martin, en pleine phase de reconstruction et de renaissance, le temps est vital.

Il faut le rappeler d'emblée : les acteurs économiques ultra-marins, et les élus, ont la volonté de se conformer aux règles communautaires.
Mais celles-ci ne sauraient relever du dogme, je pense par exemple ici à la prise en compte des RUP dans la négociation des accords commerciaux de libre échange, notamment au niveau agricole.

Et les politiques européennes devraient mieux prendre en compte les réalités locales, notamment sociales, démographiques, et géoéconomiques : nos régions fragiles subissent en effet la concurrence d'Etats tiers, voire de PTOM, non soumis aux mêmes réglementations sociales, fiscales ou environnementales.

Plus que jamais, il faut faire la politique de sa géographie…

Or, ces territoires possèdent des atouts qui doivent être exploités grâce à des aides et des politiques appropriées. Encore faut-il leur en donner les moyens ! Et laisser les RUP se développer sans entraves !

La Communication de la Commission sur la stratégie renouvelée pour les RUP, publiée avant-hier, entend mettre en œuvre une nouvelle approche, qui suppose une meilleure reconnaissance des besoins et spécificités des RUP pour l'adaptation des politiques européennes. Voilà qui va dans la bonne direction.

Nous espérons donc que ce document sera suivi de mesures concrètes s'inscrivant dans une perspective Post 2020, qui répondent aux réalités des RUP dûment souligné par la Déclaration finale de ce jour, notamment en matière d'outils d'adaptation au changement climatique, et de dotations financières suffisantes…

Voilà, Mmes. et Mrs. les Présidents, en quelques mots, les attentes de nos concitoyens de Saint-Martin, mélange d'optimisme, d'espérances mais aussi d'inquiétudes de ne plus être, compte tenu des fluctuations de l'attention médiatique, considérés comme une priorité de la Nation et de l'Europe…

Mais je terminerai sur une note d'optimisme et de volontarisme. Saint-Martin se relève et se bat ; en cinquante jours, déjà, d'énormes progrès ont été accomplis.

Et si je peux me le permette, je ferais mienne le slogan présenté sur l'écran ce matin « And the Future is getting ready », « et le Futur se prépare ».

Ainsi, je puis vous assurer que, dans un an, à partir de Novembre 2018, nous serons pleinement aptes et prêts à assurer la 24ème Présidence de la Conférence des Présidents des RUP.

C’est ainsi un réel honneur pour moi de vous confirmer ma volonté de prendre la présidence de la Conférence à la suite des Canaries en 2018-2019, tout en profitant de l’occasion pour souhaiter bonne chance à mon homologue pour l’année à venir !

Déterminés, nous assurerons la présidence avec un cap clair : promouvoir les intérêts de nos régions ultrapériphériques, afin que, dans le monde instable et inquiétant que nous connaissons, nos compatriotes ultra-marins soient mieux connus, mieux reconnus et mieux défendus.

Je vous remercie.